

District de la Seine-Saint-Denis
de football



PROCES-VERBAL
COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PREVENTION, MEDIATION ET EDUCATION

Réunion du 22/05/2025 à 18h00 au siège du District de la Seine-Saint-Denis de Football

Président : M. Abdelhafid HORMI

Présents : M. Mehdi MEZOUANI

Excusés : M. ORTUNO Jean Mehdi, M. BAUDUIN Christian, M. ESCHYLLE Michel CDA

Secrétaire de séance : AMENZOU Fawzi

Invitation du club

La Commission Départementale de Prévention et de Médiation des Événements (CDPME) s'est réunie afin d'examiner les conditions d'organisation de la rencontre à enjeu opposant les équipes U14 de **Stains ES** et **Neuilly Marne SFC**, dans le cadre du championnat Départemental 1.

Cette rencontre revêt un caractère sportif à fort enjeu, en raison d'une possible accession au niveau régional.

La commission remercie la présence de :

- **Monsieur Jamal SOUADJI**, président du club de Stains ES,
- **Monsieur Bonda Mfukumoko DEPARDIEU** éducateur du club de Neuilly Marne SFC.

Dispositif d'arbitrage et de délégation :

Compte tenu de l'enjeu de cette rencontre, la CDPME a décidé de la désignation d'un trio d'arbitres expérimentés ainsi que la présence d'un délégué.

La répartition des prises en charge est la suivante :

- L'arbitre central et le délégué seront à la charge du club **Stains ES**,
- Les deux arbitres assistants seront à la charge du club **Neuilly Marne SFC**.

Dispositif d'arbitrage et de délégation :

La Police nationale ainsi que la police municipale ont été informées de la sensibilité de la rencontre. Elles seront mobilisées pour assurer la sécurité du match si cela s'avère nécessaire.

Mesures logistiques :

En raison de travaux en cours dans la rue d'accès au stade, la CDPME a demandé aux représentants des deux clubs d'échanger leurs numéros de téléphone afin de faciliter la coordination logistique le jour de la rencontre.

Transmission d'information :

La CDPME demande au District de **communiquer l'adresse exacte du stade** au club de **Neully Marne SFC**, afin d'éviter toute confusion le jour du match.

L'adresse du stade : Stade Roland Watel, rue Huleux 93240 Stains

La CDPME veille à la sécurité et à la bonne organisation de cette rencontre. Les clubs sont invités à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des spectateurs, joueurs et officiels.